

**70 « mesures » pour améliorer la circulation :
un bilan insuffisant pour la mobilité douce**

Genève, le 19 janvier 2018

L'association PRO VELO Genève tient à souligner l'insuffisance des mesures censées favoriser la mobilité douce (côté cycliste) mises en oeuvre par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture dirigé par le Conseiller d'Etat Luc Barthassat.

En janvier de cette année, le DETA a publié le catalogue 2017 des mesures ponctuelles d'amélioration de la circulation. Malgré 70 « mesures » annoncées en grande pompe, PRO VELO constate avec regret qu'il s'agit pour beaucoup de « mesurette ». Le clairon sorti, c'est finalement un coup d'épée dans l'eau ...

Etat des lieux

PRO VELO Genève regrette l'absence de mesures d'ensemble et importante pour un réseau cyclable « structuré, continu et sécurisé ». Ainsi, les quelques mesures de « sécurisation » ne sont que des coups de peinture, par exemple la « sécurisation de la bande cyclable » à la route de Saint-Julien (Plan-les-Ouates).

PRO VELO regrette surtout l'absence d'une réelle volonté politique pour mettre en oeuvre les lois votées par le peuple (H1-80 et loi sur une mobilité cohérente et équilibrée) : pas de réel plan de mobilité, en lien avec une vision d'avenir, et pour le vélo, à part le pont du Mont-Blanc, très peu d'avancées.

Considérant que la mobilité douce a fortement augmenté dans le Canton de Genève lors de la dernière décennie : « en effet, depuis 2001, le trafic global de vélos a augmenté de 50% » (<http://ge.ch/transports/guichet-technique/statistiques-de-la-mobilite/les-cyclistes>); Considérant que l'État de Genève reconnaît que « le potentiel de croissance [du vélo] est encore élevé » ;

PRO VELO constate que **le bilan du développement de la mobilité douce est très largement insuffisant à Genève**. Une planification et des mesures ambitieuses étaient attendues, finalement, il ne s'agit que de réglages.

Le catalogue 2017 des mesures ponctuelles d'amélioration de la circulation peut être consulté sur le site de l'Etat : <https://www.ge.ch/document/transports-catalogue-mesures-ponctuelles-amelioration-circulation-2017>

Contacts :

- Alfonso Gomez, président PRO VELO Genève, tél. +41 76 326 62 18
- Olivier Gurtner, comité PRO VELO Genève, tél. +41 78 734 33 29